

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBRE
2014

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2014 et en comparaison avec la même période de 2013, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 2,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 2,9% : droits de douane (+1%), TVA à l'importation (+1,1%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+8,3%) ;
- 2- l'augmentation des autres TIC (+3,1%) en raison essentiellement de la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+5,4%);
- 3- la hausse de 3,2% de la fiscalité domestique : IS (+7,7%), IR (+0,6%), TVA à l'intérieur (-7,4%), droits d'enregistrement et timbre (+26,3%) et majorations de retard (-26,7%).

La hausse des recettes de l'IS de 2,4 MMDH, soit +7,7%, résulte notamment de l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom et de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjugués à la baisse des versements effectués par d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

L'augmentation des droits d'enregistrement et de timbre de 26,3% ou +2,9 MMDH s'explique en partie par la réalisation d'une recette de 1,4 MMDH au titre de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- 4- la diminution de 3,7% des recettes non fiscales qui résulte en grande partie de la baisse des recettes de monopole (9,3 MMDH contre 12,2 MMDH) et des fonds de concours (2 MMDH contre 3,6 MMDH), conjuguée à la réalisation d'une recette de 2 MMDH représentant la cession des parts de l'Etat dans la Banque Centrale Populaire et de la rentrée de 332 MDH représentant la contribution au titre de la pêche.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 84% et un taux d'émission sur engagements de 88%, contre respectivement 78% et 87% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en hausse de 2%, résultant de l'augmentation de 2,2% des dépenses de personnel, de 22,8% des dépenses des autres biens et services et de 9,4% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 21,1% des émissions de la compensation (33,6 MMDH contre 42,6 MMDH) ;
- des dépenses d'investissement émises en hausse de 9,9%, passant de 42,5 MMDH à fin novembre 2013 à 46,7 MMDH à fin novembre 2014.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 17,4 MMDH contre un solde négatif de 17,8 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 49,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 14,4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 54,9 MMDH à fin novembre 2013 compte tenu d'un solde positif de 5,4 MMDH dégagé par les CST.

Le solde dégagé par les comptes spéciaux du Trésor à fin novembre 2014 tient compte des dons des pays du Golfe pour un montant de 10,7 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Novembre 2013	LF 2014	Novembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>175 437</u>	<u>199 218</u>	<u>179 747</u>	<u>90%</u>	<u>2,5%</u>
1.1- Recettes fiscales :	152 131	180 152	156 879	87%	3,1%
<i>Impôts directs</i>	64 460	77 167	66 089	86%	2,5%
<i>Impôts indirects</i>	69 631	80 630	69 777	87%	0,2%
<i>Droits de douane</i>	6 979	7 700	7 047	92%	1%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	11 061	14 655	13 966	95%	26,3%
1.2- Recettes non fiscales :	20 844	16 066	20 073	125%	-3,7%
<i>Monopole et participations</i>	12 239	10 841	9 336	86%	-23,7%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Domaine</i>	201	463	184	40%	-8,5%
<i>Autres recettes ⁽¹⁾</i>	8 404	4 762	8 507	179%	1,2%
1.3- Recettes de certains CST :	2 462	3 000	2 795	93%	13,5%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	239	800	174	22%	-27,2%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 223	2 200	2 621	119%	17,9%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽²⁾	<u>193 267</u>	<u>224 087</u>	<u>197 142</u>	<u>88%</u>	<u>2%</u>
2.1- Biens et services :	130 157	157 703	141 095	89%	8,4%
<i>Personnel</i>	90 824	103 700	92 784	89%	2,2%
<i>Autres biens et services</i>	39 333	54 003	48 311	89%	22,8%
2.2- Intérêts de la dette :	20 535	23 934	22 471	94%	9,4%
<i>Intérieure</i>	17 723	20 587	19 773	96%	11,6%
<i>Extérieure</i>	2 812	3 347	2 698	81%	-4,1%
2.3- Compensation	42 575	42 450	33 576	79%	-21,1%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	70	800	300	38%	
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>-17 830</u>	<u>-24 869</u>	<u>-17 395</u>		
4- INVESTISSEMENT ⁽²⁾	42 467	51 702	46 656	90%	9,9%
<i>- Fonds spécial routier</i>	2 127	2 200	2 795	127%	31,4%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>5 428</u>	<u>11 814</u>	<u>14 447</u>		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽³⁾	<u>-54 869</u>	<u>-64 757</u>	<u>-49 604</u>		
7- VARIATION INSTANCES	<u>-437</u>	<u>0</u>	<u>-2 211</u>		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-55 306</u>	<u>-64 757</u>	<u>-51 815</u>		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>48 609</u>	<u>42 964</u>	<u>44 929</u>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	55 914		9 176		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-5 574		8 520		
<i>Compte courant à BAM</i>	-1 297		1 380		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>6 697</u>	<u>21 793</u>	<u>6 886</u>		
<i>Tirages et dons</i>	14 633	26 112	15 516		
<i>Amortissement</i>	-7 936	-4 319	-8 630		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2014

RECETTES ORDINAIRES

	Novembre 2013	LF 2014	Novembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	152 131	180 152	156 879	87%	3,1%
IMPÔTS DIRECTS	64 460	77 167	66 089	86%	2,5%
<i>Taxe Professionnelle</i>	238	295	162	55%	-31,9%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	31 832	39 710	34 268	86%	7,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	30 308	35 137	30 489	87%	0,6%
<i>Contrib. Sociale de Solidarité sur bénéf. et revenus</i>	352	0	0		
<i>Taxe d'Habitation</i>	109	43	13	30%	-88,1%
<i>Majorations de retard</i>	1 565	1 930	1 147	59%	-26,7%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	56	52	10	19%	-82,1%
DROITS DE DOUANE	6 979	7 700	7 047	92%	1%
IMPÔTS INDIRECTS	69 631	80 630	69 777	87%	0,2%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	20 596	23 435	21 858	93%	6,1%
<i>Tabacs manufacturés</i>	7 260	8 194	7 654	93%	5,4%
<i>Produits énergétiques</i>	11 931	13 621	12 926	95%	8,3%
<i>Autres</i>	1 405	1 620	1 278	79%	-9,0%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	49 035	57 195	47 919	84%	-2,3%
<i>à l'intérieur</i>	19 551	22 309	18 099	81%	-7,4%
<i>à l'importation</i>	29 484	34 886	29 820	85%	1,1%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	11 061	14 655	13 966	95%	26,3%
RECETTES NON FISCALES	20 844	16 066	20 073	125%	-3,7%
<i>Domaine</i>	201	463	184	40%	-8,5%
<i>Monopoles et participations</i>	12 239	10 841	9 336	86%	-23,7%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Fonds de concours</i>	3 643	0	1 985		-45,5%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	900	563	1 918	341%	113,1%
<i>Redevance gazoduc</i>	2 123	2 483	2 068	83%	-2,6%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	1 738	1 716	2 536	148%	45,9%
RECETTES DE CERTAINS CST	2 462	3 000	2 795	93%	13,5%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	239	800	174	22%	-27,2%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 223	2 200	2 621	119%	17,9%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	175 437	199 218	179 747	90%	2,5%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

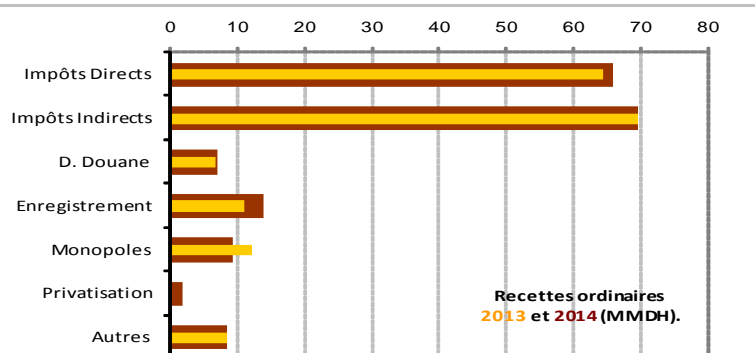
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2014 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 2,5% et une augmentation des dépenses ordinaires émises de 2%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 17,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 51,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 6,9 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 44,9 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 179,7 MMDH contre 175,4 MMDH à fin novembre 2013, en augmentation de 2,5%.

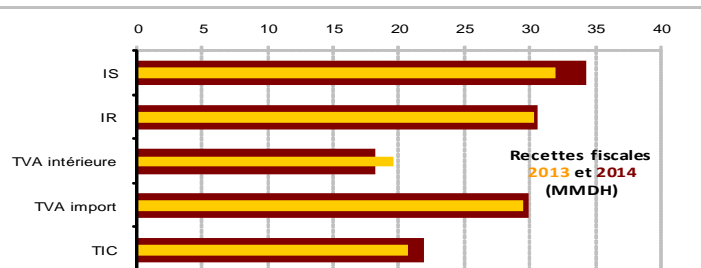
Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 1%, des impôts indirects de 0,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 26,3%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 3,7%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 156,9 MMDH contre 152,1 MMDH à fin novembre 2013, en hausse de 3,1%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 2,9% et de la fiscalité domestique de 3,2%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) se sont élevées à 49,8 MMDH à fin novembre 2014 contre 48,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 2,9% ou +1,4 MMDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2013.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin novembre 2014 ont été de 7.047 MDH contre 6.979 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1%.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 29,8 MMDH à fin novembre 2014 contre 29,5 MMDH à fin novembre 2013, enregistrant ainsi une hausse de 1,1%. La TVA sur les produits énergétiques a diminué de 3,3% et celle sur les autres produits a augmenté de 2,4%.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 12,9 MMDH contre 11,9 MMDH, en hausse de 8,3% par rapport à son niveau de fin novembre 2013.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont élevées à 98,2 MMDH à fin novembre 2014 contre 95,1 MMDH à fin novembre 2013, soit une augmentation de 3,2% ou +3,1 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés se sont établies à 34,3 MMDH à fin novembre 2014 contre 31,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 7,7%, ou +2,4 MMDH, sachant que les recettes de l'IS réalisées à fin novembre 2013 avaient enregistré une baisse de 9,8% ou -3,5 MMDH (32,1 MMDH à fin novembre 2013 contre 35,6 MMDH à fin novembre 2012).

L'augmentation des recettes de l'IS à fin novembre 2014 résulte notamment de l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom et de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjugués à la baisse des versements effectués par d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin novembre 2014 ont enregistré une hausse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2013 (30,5 MMDH contre 30,3 MMDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une augmentation de 2,7%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Novembre 2013	Novembre 2014	Evolution en %
IR total	30 308	30 489	0,6%
dont IR prélevé par la DDP	7 583	7 789	2,7%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin novembre 2014 se sont établies à 18,1 MMDH contre 19,6 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 7,4% ou -1,5 MMDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 14 MMDH à fin novembre 2014 contre 11,1 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 26,3%, en raison notamment de la réalisation d'une recette de 1,4 MMDH suite à la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 42,6% qui s'explique en grande partie par la baisse des majorations de retard de 26,7%.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 20,1 MMDH, en diminution de 3,7% par rapport à leur niveau à fin novembre 2013, en raison de la baisse des recettes de monopole et des fonds de concours, conjuguée à la réalisation de 2 MMDH au titre de la privatisation, à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette et à la rentrée de 332 MDH représentant la contribution au titre de la pêche.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9,3 MMDH à fin novembre 2014 contre 12,2 MMDH un an auparavant, en baisse de 23,7%.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel de l'OCP (3 MMDH), de l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH), d'IAM (1.395 MDH), de Bank Al-Maghrib (598 MDH) et de la CDG (425 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Novembre 2013	LF 2014	Novembre 2014	Taux de réalis.
B.A.M	885	894	598	67%
I.A.M	1 759	1 915	1 395	73%
O.C.P	5 000	3 000	3 000	100%
ANCFCC	2 500	2 500	2 000	80%
C.D.G	276	360	425	118%
Autres	1 819	2 172	1 918	88%
TOTAL	12 239	10 841	9 336	86%

- Privatisation

A fin novembre 2014, la cession des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire a rapporté 2.046 MDH, alors qu'aucune opération n'a été réalisée à ce titre un an auparavant.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 1,2% qui s'explique pour l'essentiel par l'augmentation des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,9 MMDH contre 900 MDH) et la rentrée de 332 MDH concernant la contribution au titre de la pêche, conjuguée à la diminution des fonds de concours (2 MMDH contre 3,6 MMDH).

Structure des recettes ordinaires

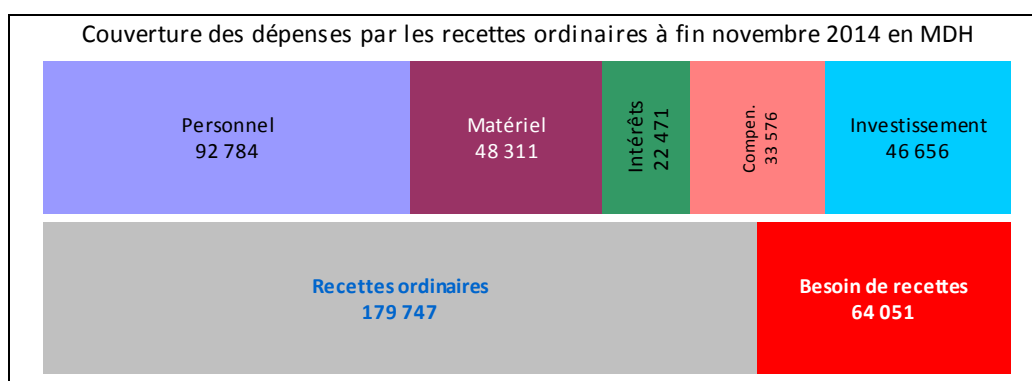
A fin novembre 2014, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 93,3% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 47,9 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin novembre 2014

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	47 919	▼ 2,3%	26,7%
	- à l'importation	29 820	▲ 1,1%	16,6%
	- à l'intérieur	18 099	▼ 7,4%	10,1%
2	Impôt sur les sociétés	34 268	▲ 7,7%	19,1%
3	Impôt sur le revenu	30 489	▲ 0,6%	17,0%
4	Droits d'enregistrement	13 966	▲ 26,3%	7,8%
5	TIC prod. énergétiques	12 926	▲ 8,3%	7,2%
6	Monopoles	9 336	▼ 23,7%	5,2%
7	TIC tabacs manufacturés	7 654	▲ 5,4%	4,3%
8	Droits de douane	7 047	▲ 1,0%	3,9%
9	Redevance gazoduc	2 068	▼ 2,6%	1,2%
10	Privatisation	2 046		1,1%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin novembre 2014, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 91,2% contre 90,8% un an auparavant. Ainsi, à fin novembre 2014, 51,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 18,7% aux dépenses de la compensation et 12,5% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

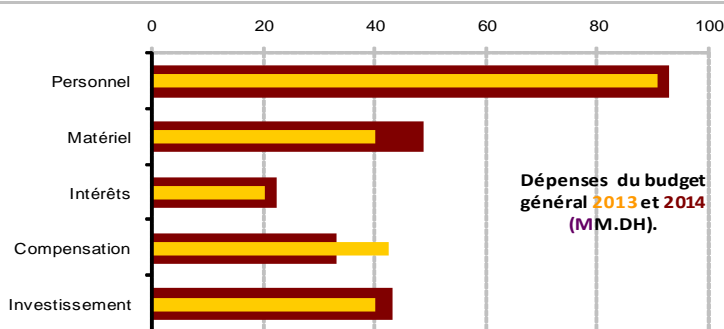
A fin novembre 2014, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 384,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 84% contre 78% à fin novembre 2013. Le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 88% contre 87% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2014				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	199 353	178 816	174 870	90%	98%
Investissement	68 385	60 259	43 279	88%	72%
C.S.T	128 947	79 287	56 621	61%	71%
SEGMA	5 914	3 442	2 134	58%	62%
Dette	57 313	62 691	62 691	109%	100%
TOTAL	459 912	384 495	339 595	84%	88%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 280,8 MMDH à fin novembre 2014, en hausse de 14% par rapport à leur niveau à fin novembre 2013, en raison de l'augmentation de 0,9% des dépenses de fonctionnement, de 7,6% des dépenses d'investissement et de 91,5% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2013	LF 2014	Emissions 2014	Réalisé	Variation
Fonctionnement	173 322	199 353	174 870	88%	0,9%
Investissement	40 221	49 502	43 279	87%	7,6%
Dette	32 737	57 313	62 691	109%	91,5%
TOTAL	246 280	306 168	280 840	92%	14,0%

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont atteint 174,9 MMDH, dont 92,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une augmentation de 2,2%. Les dépenses de matériel sont en hausse de 12,8% (28,5 MMDH contre 25,3 MMDH) et les charges communes sont en baisse de 6,4% (53,5 MMDH contre 57,2 MMDH) en raison de la diminution de 21,7% des charges de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Personnel	90 824	103 700	92 784	89%	2,2%
Matériel	25 312	30 959	28 547	92%	12,8%
Charges communes	57 186	62 028	53 539	86%	-6,4%
dont compensation	42 505	41 650	33 276	80%	-21,7%
Dépenses imprévues		2 666			
TOTAL	173 322	199 353	174 870	88%	0,9%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin novembre 2014 se sont établis à 92,8 MMDH contre 90,8 MMDH une année auparavant, soit une hausse de 2,2%. Les salaires servis par la DDP ont été de 82,2 MMDH, en hausse de 2,3% par rapport à leur niveau à fin novembre 2013, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,1% et des rappels de 6,1%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 48,3 MMDH contre 39,3 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 22,8%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la CMR (11,5 MMDH contre 10 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (13,5 MMDH contre 10,9 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (3 MMDH contre 1,6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 22,5 MMDH à fin novembre 2014 contre 20,5 MMDH à fin novembre 2013, en augmentation de 9,4%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 11,6% (19,8 MMDH contre 17,7 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 4,1% (2.698 MDH contre 2.812 MDH).

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 33,6 MMDH à fin novembre 2014 contre 42,6 MMDH à fin novembre 2013, en baisse de 21,1%.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2014 a été négatif pour 17,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 17,8 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

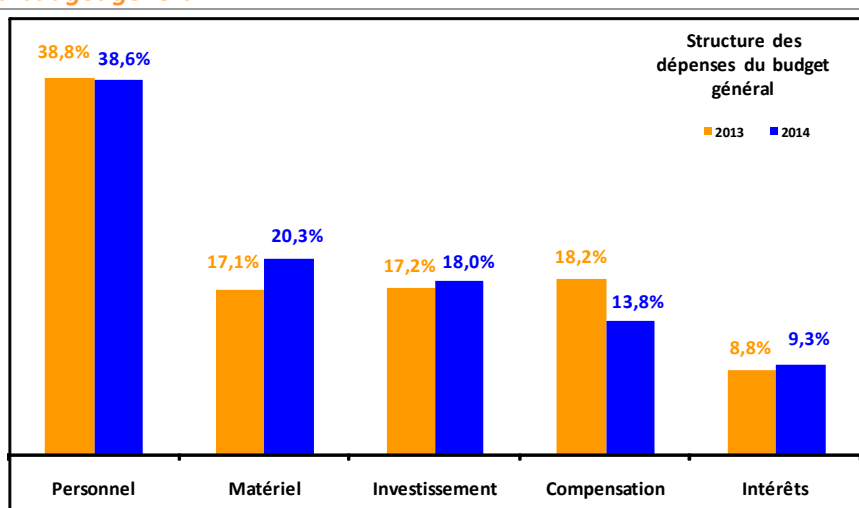
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 43,3 MMDH à fin novembre 2014 contre 40,2 MMDH un an auparavant, en augmentation de 7,6%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,5 MMDH contre 9,1 MMDH à fin novembre 2013.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Var%
Investissement total :	40 221	49 502	43 279	87%	7,6%
1- Ministères	26 499	32 153	27 048	84%	2,1%
2- Charges communes :	13 722	17 349	16 231	94%	18,3%
- Concours divers	9 083	12 988	11 488	88%	26,5%
- Ristournes d'intérêts	101	230	433		
- Autres	4 538	4 131	4 310	104%	-5,0%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin novembre 2013 et fin novembre 2014 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel et de la compensation, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, d'investissement et des intérêts de la dette.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 70,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte notamment de transferts reçus des charges communes du budget d'investissement de 11,5 MMDH et de 10,7 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 56,6 MMDH, dont 43,9 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 14,1 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2014
	2013	LF 2014	2014	2013	LF 2014	2014	
C.A.S	46 686	58 229	57 239	40 727	46 989	43 881	13 358
TVA des CL	21 015	24 512	20 537	21 773	24 512	22 777	-2 240
I.N.D.H	2 778	3 187	2 987	1 435	3 187	2 321	666
Soutien prix. prd.alim.	239	800	174	70	800	300	-126
F.S. Routier	2 223	2 200	2 621	2 127	2 200	2 795	-174
F.D. Agricole	2 267	500	2 847	2 485	500	2 923	-76
Remploi domanial	1 130	1 847	1 331	3 016	1 847	610	721
Lutte contre chômage	1 468	567	1 645	1 345	567	1 393	252
Dons des pays du CCG	4 044	8 500	10 712	0	0	0	10 712
Appui Cohés. Sociale	652	4 100	2 326	0	2 000	1 859	467
F.S. Habitat	1 562	2 420	1 670	431	2 420	1 330	340
Dévelop. Sport	288	800	539	766	800	1 141	-602
Autres CAS	9 020	8 796	9 850	7 279	8 156	6 432	3 418
C. Dép. Dotation(*)	11 404	10 475	12 488	11 502	10 475	12 377	111
Autres C.S.T	57	1 053	1 041	225	478	363	678
TOTAL	58 147	69 757	70 768	52 454	57 942	56 621	14 147

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin novembre 2014, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,1 MMDH contre 2,2 MMDH à fin novembre 2013, en baisse de 8,1%.

Les dépenses ont été de 2,1 MMDH contre 1,7 MMDH, soit une hausse de 26,3%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Exploitation :	660	0	499		-24,4%
Recettes	2 003	2 186	1 818	83%	-9,2%
Dépenses	1 343	2 186	1 319	60%	-1,8%
Equipement :	-119	0	-582		
Recettes	228	904	233	26%	2,2%
Dépenses	347	904	815	90%	134,9%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin novembre 2014, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 90,2% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 88% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 90,2%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2014 en MDH

	LF 2014	NOVEMBRE 2014	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>199 218</u>	<u>179 747</u>	<u>90,2%</u>	<u>19 471</u>
1.1- Recettes fiscales :	180 152	156 879	87,1%	23 273
<i>Impôts directs</i>	77 167	66 089	85,6%	11 078
<i>Impôt sur les sociétés</i>	39 710	34 268	86,3%	5 442
<i>Impôt sur le revenu</i>	35 137	30 489	86,8%	4 648
<i>Impôts indirects</i>	80 630	69 777	86,5%	10 853
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 309	18 099	81,1%	4 210
<i>TVA à l'importation</i>	34 886	29 820	85,5%	5 066
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	23 435	21 858	93,3%	1 577
<i>Droits de douane</i>	7 700	7 047	91,5%	653
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 655	13 966	95,3%	689
1.2- Recettes non fiscales :	16 066	20 073	124,9%	
<i>Monopole et participations</i>	10 841	9 336	86,1%	1 505
<i>Autres recettes</i>	5 225	10 737	205,5%	
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	2 795	93,2%	205
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	174	21,8%	626
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	2 621	119,1%	
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>224 087</u>	<u>197 142</u>	<u>88,0%</u>	<u>26 945</u>
2.1- Biens et services :	157 703	141 095	89,5%	16 608
<i>Personnel</i>	103 700	92 784	89,5%	10 916
<i>Autres biens et services</i>	54 003	48 311	89,5%	5 692
2.2- Intérêts de la dette :	23 934	22 471	93,9%	1 463
<i>Intérieure</i>	20 587	19 773	96,0%	814
<i>Extérieure</i>	3 347	2 698	80,6%	649
2.3- Compensation	42 450	33 576	79,1%	8 874
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	300	37,5%	500
3- INVESTISSEMENT	51 702	46 656	90,2%	5 046
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 200	2 795	127,0%	

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 49,6 MMDH à fin novembre 2014, contre un déficit budgétaire de 54,9 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,4 MMDH à fin novembre 2014 contre 3,6 MMDH à fin décembre 2013, soit une diminution du stock des instances de paiement de 2,2 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 51,8 MMDH contre un besoin de financement de 55,3 MMDH à fin novembre 2013 et d'un flux net positif de 6,9 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 6,7 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 44,9 MMDH contre 48,6 MMDH à fin novembre 2013.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin novembre 2014, le financement extérieur a été positif pour 6,9 MMDH, en raison notamment de la rentrée du produit de l'emprunt sur le marché financier international pour 11,2 MMDH représentant la contrevaletur d'un milliard d'euros et des tirages auprès de la BIRD pour 3,4 MMDH, conjuguée à des remboursements qui ont atteint 8,6 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 9,2 MMDH contre 55,9 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 8,5 MMDH contre une baisse de 5,6 MMDH à fin novembre 2013 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,4 MMDH contre une reconstitution de 1,3 MMDH à fin novembre 2013.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 51,3 MMDH à fin novembre 2014, en augmentation de 8,5 MMDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2013.

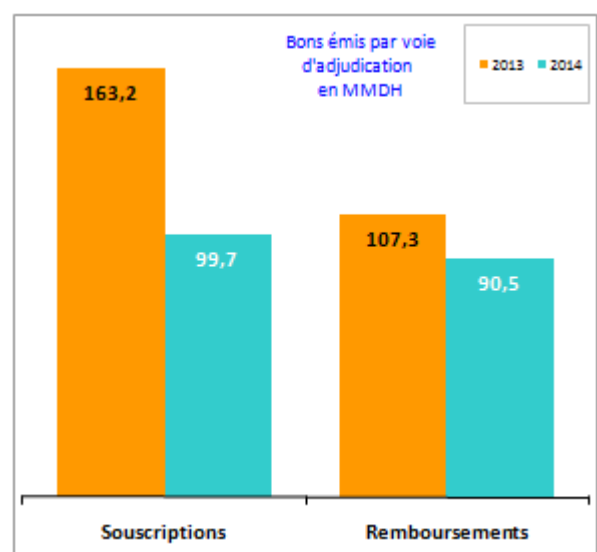
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 832 MDH à fin novembre 2014 contre 2,2 MMDH en début d'exercice.

Dettes intérieure

S'élevant à 423,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2013. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 9,2 MMDH résultant de souscriptions pour 99,7 MMDH et de remboursements pour 90,5 MMDH contre un recours pour un montant net de 55,9 MMDH un an auparavant résultant de souscriptions pour 163,2 MMDH et de remboursements pour 107,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2013	Souscrip.	Rembour.	2014	Var %
Adjudications	412 971	99 669	90 493	422 147	2,2%
13 semaines	60	1 550	1 310	300	
26 semaines	8 903	1 950	10 053	800	
52 semaines	24 891	8 000	18 750	14 142	
2 ans	83 222	10 110	24 721	68 611	
5 ans	94 328	19 044	20 151	93 222	
10 ans	90 692	16 411	11 181	95 922	
15 ans	86 640	19 019	4 328	101 331	
20 ans	21 461	23 085	0	44 545	
30 ans	2 775	500	0	3 275	
Autres	1 426	2 851	2 611	1 664	16,9%
Total	414 397	102 520	93 104	423 811	2,3%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin novembre 2014 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à plusieurs opérations de rachats ou d'échanges de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 32 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
	RACHATS	ECHANGES	
		Remboursés	Emis
26 semaines	270,0		
52 semaines	267,2	5 583,6	
2 ans	608,2	8 595,7	
5 ans		12 424,2	1 266,3
10 ans		3 577,1	8 961,3
15 ans		674,0	5 423,7
20 ans			15 684,5
Total	1 145,4	30 854,6	31 335,8